

- **Pays** : Sahel et Grands Lacs
- **Association** : CCFD Terre Solidaire
- **Dates** : Janvier 2016 – Novembre 2017

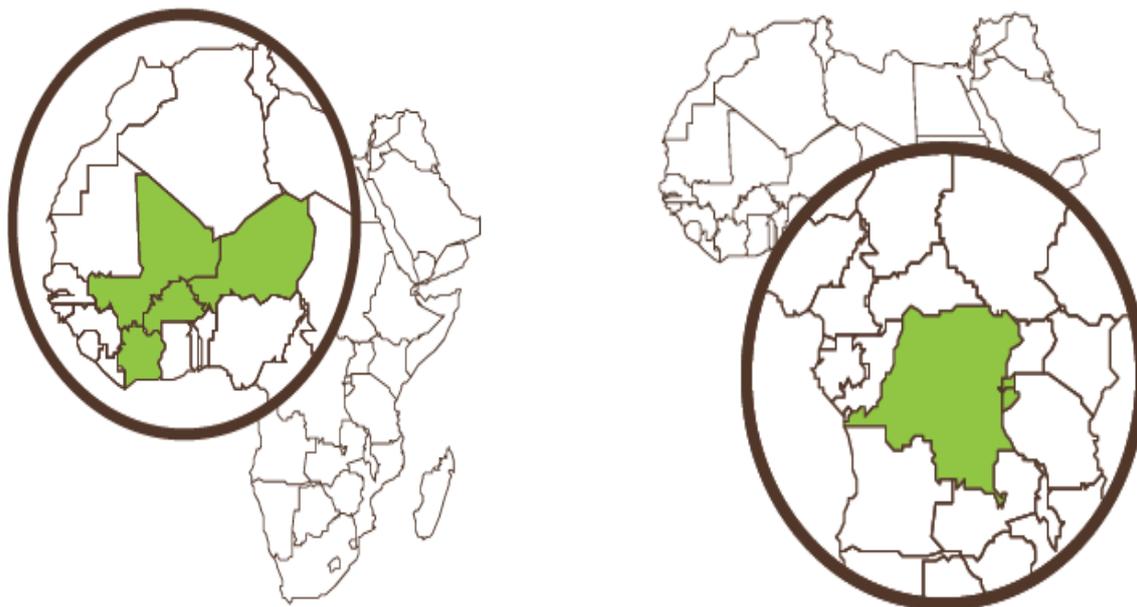


Le PAIES, mis en œuvre dans les deux régions africaines du Sahel et des Grands Lacs, a pour objectif principal de soutenir, fédérer et promouvoir des initiatives agricoles alternatives au modèle conventionnel, afin de favoriser le bien-vivre des peuples et le respect de leurs droits fondamentaux.

Nous nous concentrons dans cette fiche sur les actions menées **au Sahel**, la région étant touchée par les problématiques de désertification.

CONTEXTE

- **ÉLÉMENTS DIAGNOSTICS DE LA ZONE D'INTERVENTION :**



Au Sahel, ce projet a été mené dans trois pays (Mali, Niger, Burkina Faso). La zone du Sahel est marquée par un climat semi-aride chaud à saison sèche « hivernale » (source : wikipedia).

- **PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES :**

Les systèmes agricoles au Sahel sont caractérisés par une forte précarité qui s'est accentuée ces dix dernières années. Marquée par des crises alimentaires majeures depuis 2007, la région se trouve aujourd'hui face à l'urgence



nécessité d'augmenter sa production agricole, mais aussi d'améliorer la qualité de l'alimentation de ses populations tout en intégrant les contraintes et les enjeux sociaux et environnementaux qui lui sont propres.

Densification des zones rurales, fortes pressions sur les ressources naturelles telles que la terre, l'eau, les forêts ou encore les ressources du sous-sol, fragilité des écosystèmes (due en particulier à un climat caractérisé par une pluviométrie faible et aléatoire), perturbations climatiques sont autant de facteurs contribuant à une baisse progressive de la fertilité des terres et à une plus grande vulnérabilité des populations.

Les États sahéliens promeuvent et soutiennent un modèle agricole qui est à l'origine de la vulnérabilité accrue du système agricole et de la fragilité des écosystèmes. Il repose sur la modernisation de l'agriculture : intensification et spécialisation des productions agricoles à travers l'utilisation d'intrants chimiques importés, moto-mécanisation moderne, extension des surfaces cultivées, etc. Ce modèle s'appuie sur les cultures d'exportation (essentiellement le coton) et les filières fortement soutenues par les États (par exemple le riz). De plus, les politiques internationales ainsi que les gouvernements de la zone font actuellement le pari de l'agrobusiness pour assurer la sécurité alimentaire à travers une incitation des investissements étrangers (multinationales). Ces choix politiques ont des impacts déstructurants pour les paysanneries et les territoires ruraux : dépendance accrue des paysans aux facteurs de production externes et vis-à-vis des filières organisées, tensions foncières, mise en cause du droit d'échange ou de vente des semences paysannes, faible mobilisation des moyens de la recherche publique pour certaines pratiques agricoles (en particulier les filières vivrières locales), dérégulations importantes des marchés...

Au Sahel, l'un des enjeux prioritaires est de soutenir l'agroécologie paysanne, en tant que moteur d'une transition écologique et sociale, qui aille au-delà d'un simple changement dans les pratiques quotidiennes. Son maintien et son développement dépendent de l'action des gouvernements, mais aussi des organisations paysannes elles-mêmes, à travers des politiques actives de soutien, des financements adaptés ou la sécurisation du foncier. La promotion de l'agroécologie paysanne nécessite ainsi une structuration des organisations paysannes et l'émergence de solidarités mobilisatrices avec les autres secteurs de la société (consommateurs, producteurs, communautés rurales, etc.).

PROJET / PROGRAMME

NOM : Programme d'appui aux initiatives économiques contribuant à une transformation écologique et sociale des territoires ruraux

PARTENAIRES :

En France :

- SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement)

Au Sahel :

- COPAGEN (régional)
- IRPAD (MALI)
- AOPP (MALI)
- RHK (MALI)
- MOORIBEN (NIGER)
- FCMN-Niya (NIGER)
- VIM BAORE (BURKINA FASO)
- UBTEC (BURKINA FASO)

Dans la région des Grands Lacs :

- INADES Formation Burundi (BURUNDI)
- ACORD (BURUNDI)
- CAPAD (BURUNDI)
- ACORD (RWANDA)
- UWAKI-NK (RDC)

DURÉE : 22 mois

BUDGET & DETAILS DU FINANCEMENT SELON BAILLEURS :

Budget total : 1 301 426 euros

- AFD (50%) : 650 713 euros
- CCFD- Terre solidaire (financement en fonds propres, 50%) : 650 713 euros

OBJECTIFS :

Objectif général :

Promouvoir un processus de transformation sociale et écologique des territoires ruraux de la région du Sahel et de la région des Grands Lacs, permettant aux populations de ces zones rurales de vivre bien, durablement, tout en étant solidaire d'autres territoires.

Objectifs spécifiques :

Objectif stratégique 1	Mettre en place et tester les mécanismes collectifs d'échanges d'expérience, de capitalisation, de prise de décision, de reporting dans chaque région (Sahel, Grands Lacs), entre ces deux régions, et au sein du CCFD et de la SID!.
Objectif stratégique 2	Identifier collectivement avec les partenaires locaux et soutenir au sein de chaque partenaire concerné la mise en place et le développement de premières expérimentations d'initiatives économiques qui contribuent à la transformation écologique (vers un plus grand respect des écosystèmes et des ressources) et sociale (vers un bien vivre des peuples et un plus grand respect des droits fondamentaux) de territoires locaux et régionaux.
Objectif stratégique 3	Renforcer les échanges entre partenaires pour favoriser l'apprentissage et le partage d'expériences afin de construire collectivement une compréhension commune des enjeux liés à la transformation sociale et écologique des territoires ruraux et leurs articulations avec le champ économique.

RÉSULTATS ATTENDUS :

OS1 :

- Résultat 1 : Les dispositifs d'animation inter partenaires, de copilotage, de suivi et de gestion administrative et financière des activités pour chaque région fonctionnent.

- Résultat 2 : Les outils de suivi/évaluation, de capitalisation, de production et de diffusion des connaissances sont établis

OS2 :

- Résultat 1 : Le développement des pratiques agricoles écologiques, autonomes et économes permet d'améliorer la production et de sécuriser les revenus.
- Résultat 2 : Les lieux de commercialisation, les modes de transformation, de commercialisation, et de gestion des filières bénéficient aux paysans et aux consommateurs (prix, santé, apport nutritif, gustatif, vision politique ...).
- Résultat 3 : L'offre de produits financiers permet de mener durablement les expériences locales de transition écologique et sociale.

OS1 :

- Résultat 1 : Les partenaires de chaque région élaborent une compréhension collective des enjeux liés à la transformation sociale et écologique des territoires ruraux et leurs articulations avec le champ économique.
- Résultat 2 : Les collectifs d'acteurs se structurent et formulent des premières propositions politiques locales, nationales et régionales (critères : soutenabilité économique, durabilité écologique, acceptabilité sociale) sur la base de la capitalisation de leurs expériences.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Au Sahel, les initiatives des partenaires ont concerné :

- **L'introduction et la diffusion de pratiques/techniques de production agroécologiques et la diversification des productions** : aménagement de champs écoles et de fermes-écoles agroécologiques, formation et accompagnement à l'aménagement des sols à partir des techniques de préservation et de restauration des sols (zaï, demi-lunes, tranchées) , association de l'agriculture et/ou du maraîchage à l'élevage (voire à la pisciculture) , fertilisation des sols et diversification des productions par l'aménagement de haies vives à partir d'essences de plantes fertilisantes et/ou d'arbres fruitiers (via notamment des formations à la conduite de pépinières) , etc.
- **L'amélioration de l'accès aux ressources productives comme les semences et les intrants naturels** : formation et accompagnement à la production et à l'utilisation de compost solide, de biopesticides, à la multiplication des semences (voire appui à la certification pour des semences améliorées) , dotation en animaux (bovins, caprins, volailles) alliée à la promotion de la fumure organique, etc.
- **La transformation et la commercialisation des produits** : formation à la transformation et à la valorisation de produits locaux, appui à la participation de femmes transformatrices à des foires et expositions de produits locaux, appui au développement de filières et de réseaux de distribution identifiés comme issus de l'agroécologie, animation d'ateliers de sensibilisation à la consommation locale et à la diversification alimentaire, développement de dispositifs d'échange locaux, etc.
- **Le financement de l'adoption de pratiques/techniques agroécologiques** : réalisation d'une étude de faisabilité permettant d'adapter des produits financiers à l'adoption de pratiques agroécologiques et de favoriser ainsi la transition vers l'agroécologie, etc.

Des activités de communication (production et diffusion de brochures, émissions radio sur l'agroécologie, ses enjeux, principes et effets) , de production de connaissances (études sur la réglementation semencière et les semences menacées d'extinction) et de mise en réseau (voyage d'échange, conférences et ateliers internationaux, foires aux semences paysannes, forums régionaux annuels, etc.) ont également été menées pour valoriser les initiatives développées, démontrer leur viabilité économique et leurs bienfaits environnementaux et sociaux et



pour promouvoir l'agroécologie. Les organisations ont aussi mené, à des degrés différents, des activités de plaidoyer.

BÉNÉFICIAIRES :

Bénéficiaires directs: 4 coalitions nationales, 150 organisations paysannes, 200 comités de gestion, 830 leaders paysans, 4 600 chefs d'exploitations, producteurs, ménages agricoles, membres d'organisation communautaires de base (dont 3000 femmes paysannes), 5 000 petits paysans emprunteurs.

Bénéficiaires indirects: 46 500 producteurs, 45 000 familles paysannes, collectivités décentralisées, services administratifs (foncier, eau et forêt, recherche agricole), autorités politiques locales, provinciales, nationales, ose dans le domaine agricole.

MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS NÉCESSAIRES :

MOYENS HUMAINS

- un responsable programme à 100%
- deux chargés de mission (Sahel et Grands Lacs) à 20% (hors budget)
- un référent géographique SIDI à temps partiel (valorisation)
- 1 coordinateur administratif et financier à 50 % sur chacune des 2 zones (salarié membre d'une organisation partenaire de la zone)
- 1 coordinateur programme à 50 % sur chacune des 2 zones (salarié membre d'une organisation partenaire de la zone)
- un chargé de programme au sein de chaque organisation partenaire (entre 10% et 100% de leur temps en fonction des organisations)
- un chargé de gestion financière dans la plupart des organisations partenaires (entre 10% et 50% de leur temps en fonction des organisations)

POUR LA SUITE DU PROJET ...

LES POINTS À AMÉLIORER

- Améliorer le dispositif de capitalisation et de suivi-évaluation, en cherchant à trouver le bon équilibre entre les exigences de redevabilité, le besoin d'information du CCFD-Terre Solidaire (dans son ambition de produire des connaissances et d'animer une communauté d'apprentissage) et les réalités et capacités des partenaires (temps, moyens techniques et humains, etc.) et en cherchant à garantir une meilleure appropriation de ces dispositifs par les partenaires ;
- Renforcer les activités de mise en réseau et de partage d'expériences pour favoriser la construction d'une vision et d'une compréhension collective de l'agroécologie et ses enjeux ;
- Favoriser la mise en lien avec des acteurs extérieurs, notamment issus de la recherche

- Mieux structurer les activités de capitalisation et de communication, qui contribuent à relire les pratiques, consolider des argumentaires à partir des expérimentations et les bénéfices observés, et les diffuser.

LES PERSPECTIVES DANS L'AVENIR

Le PAIES a globalement atteint ses objectifs et identifié ses marges de progression, ouvrant ainsi la voie à son extension mondiale. Le programme a contribué à remettre l'agroécologie comme alternative au modèle agricole conventionnel au cœur du débat dans ces deux zones, et à faire essaimer des pratiques plus respectueuses du milieu et de l'Homme. Il a également permis de valider l'hypothèse d'un programme multi-acteurs et multizones agréant une multitude de réponses à de grands enjeux agricoles et sociétaux, tant communs que spécifiques aux deux zones et à chaque pays de mise en œuvre, au sein duquel une gouvernance collective, orchestrée par le CCFD-Terre Solidaire et partagée entre toutes les organisations partenaires, permet d'obtenir des résultats encourageants.

Cette dynamique doit maintenant se poursuivre. Dès avril 2018, le CCFD-Terre Solidaire et ses partenaires mettront en œuvre le programme TAPSA, qui intégrera des partenaires latino-américains et asiatiques dans une démarche concertée et globale de promotion de l'agroécologie comme levier de transition écologique et sociale (pour une durée de 4 ans).

Les défis identifiés :

Les autorités publiques sont souvent en opposition ou manifestent du désintérêt face aux projets et aux initiatives portés par les organisations paysannes. Cela se traduit par des difficultés de mobilisation des services techniques de l'Etat, des entraves pour la mise en œuvre et la réplique de certaines initiatives à plus grande échelle, mais aussi par la promotion de politiques publiques et de programmes de développement qui vont à l'encontre de l'intérêt et des positionnements portés par les organisations paysannes.

La question des semences et la reconnaissance d'un système semencier paysan doivent être au cœur d'une transition vers l'agro écologie, alors que les paysans et paysannes se heurtent à la difficulté d'accès à des semences de qualité (coût élevé des semences certifiées, mauvaise qualité des semences tout-venant, perte de diversité voire extinction de certaines variétés de semences paysannes, réduction des espaces d'échanges de semences paysannes, etc.).

La question de l'échelle de mise en œuvre des initiatives doit être posée : que faut-il amorcer à l'échelle individuelle et que faut-il amorcer à l'échelle collective et communautaire ? Certaines activités développées dans le cadre du programme (production et vente de plants fruitiers et agro forestiers, petit élevage, activités de transformation) pourraient être réalisées de manière spécialisée et constituer ainsi une activité génératrice de revenus para-agricole, notamment pour les jeunes.

L'accès à l'eau, corrélé à l'intensification de la sécheresse, est un enjeu fort. Certains partenaires du CCFD-Terre Solidaire, comme ACORD au Rwanda, ont développé des initiatives pilotes hors du PAIES, qui pourraient nourrir le programme d'expériences innovantes (à l'image du développement d'un dispositif de captation et de rétention des eaux de pluie).

L'accès aux ressources productives demeure encore difficile pour de nombreuses activités agricoles (eau, matière organique et végétale extérieure aux champs) et il est soumis à une compétition entre acteurs.

L'accès à la fumure et sa disponibilité sont encore très limités, par exemple. Les besoins en la matière sont importants, mais les moyens dont disposent les paysans pour en produire sont restreints. Les organisations partenaires du programme se sont montrées proactives sur ce point : INADES Formation Burundi est par exemple en train d'expérimenter des latrines qui permettent de récupérer la fumure humaine.



La pénibilité de certains travaux en lien avec les pratiques agro écologiques est un important défi à relever (notamment en termes de partage des tâches entre hommes et femmes ou de gestion de l'emploi agricole).

L'accompagnement proposé par les partenaires aux paysan.ne.s de leur zone d'intervention est lié à l'histoire des pratiques locales de développement agricole et rural, et reste encore fortement basé sur une approche descendante : vulgarisation agricole, formation par des experts qui ne valorisent pas suffisamment les savoir-faire paysans et qui n'aident pas à l'émergence et à la responsabilisation de leaders paysan.ne.s, etc.

Dans la région des Grands Lacs, les conséquences des changements climatiques (sècheresse prolongée, perturbation des calendriers saisonniers) vont nécessiter de s'inspirer de pratiques agro écologiques mises en œuvre dans des zones plus sèches, et de s'interroger sur les cultures à promouvoir : dans cette optique, il serait intéressant de favoriser les échanges avec la zone sahélienne.

Les densités élevées de population sur certains territoires et la forte pression sur les terres appellent à réfléchir à des nouveaux modes de gestion des terres, plus collectifs.

POUR EN SAVOIR PLUS

NOM ET CONTACT DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE :

Jessica PASCAL, ancienne responsable programme PAIES, actuellement chargée de mission partenariat Sahel : j.pascal@ccfd-terresolidaire.org

Page dédiée au programme sur le site du CCFD-Terre Solidaire : <https://ccfd-terresolidaire.org/projets/projets-transnationaux/le-programme-paies/>

Site web dédié à la capitalisation du programme : <https://paies.ccf-d-terresolidaire.org>